



## **ACCIDE - Non au 2ème incinérateur**

-----  
**Dimanche 28 octobre 2012 - Communiqué de presse.**  
-----

### **Un choix responsable, et courageux Résultats incontestables !**

L'émotion était intense vendredi soir lors du conseil syndical du Symove lors du vote pour l'approbation du protocole d'accord signé dans le plus grand secret par Vasselle et Marini, puisqu'il revêtait un caractère important quand à la suite du projet.

Atmosphère lourde durant la séance de vote : un vote à bulletin secret, **sous contrôle d'huissier de justice**. Les règles et modalités du vote précisées avant le vote, et rappelées par l'huissier à chaque élu avant l'isoloir.

Comptage et proclamation des résultats : **projet rejeté à 53,03%** .

**La démocratie et la sagesse de certains élus ont eu raison du protocole fumeux.**

**Nous saluons le choix responsable des élus qui l'ont rejeté, et soulignons ce choix courageux.**

Courageux car nous imaginons bien les nombreuses pressions qui ont dû s'exercer afin d'influer le résultat du vote.

Méthodes bien peu respectables, pour ne pas dire malhonnêtes.

**Mais les résultats sont sans équivoques et incontestables.**

A lire la presse cela ne semble pas l'avis d'Alain Vasselle. Il remettrait en cause les règles du vote, qu'il a lui-même rappelé vendredi soir : tout bulletin nul, raturé, erroné, entrainera la nullité de la totalité des bulletins de l'enveloppe.

Alors certes nous imaginons qu'admettre la défaite lui est certainement rude, mais oser contester les résultats d'un vote qui s'est déroulé en présence d'un huissier de justice, s'apparente à **un déni de démocratie**.

Alain Vasselle doit accepter le vote démocratique qui a eu lieu vendredi et se rendre à l'évidence : **son projet est désormais majoritairement décrié**.

Nous ne doutons pas qu'il ne lâchera pas facilement, mais cela ne peut se faire par n'importe quel moyen, sinon quelle serait la prochaine étape? Demander au préfet qu'il ne déclare irrecevable le vote de vendredi?!

**Les résultats du vote de vendredi sont incontestables, et le projet de deuxième incinérateur doit désormais être abandonné.**

Durant presque 4 ans où nous n'avons jamais baissé les bras et toujours avancé vers notre objectif, **l'abandon du projet du deuxième incinérateur** et la mise en place d'alternatives, le vote de vendredi représente **une belle victoire pour notre association et notre combat**.

Il reste encore du chemin à parcourir pour stopper complètement ce projet, **mais désormais avec l'appui contre ce projet d'élus responsables et dont la position est respectueuse du territoire et des générations futures**.

**Pour l'association ACCIDE, Sa présidente**

Agnès Clary Wawrin.